

VISIO - Gestion des agents contractuels de droit public : panorama complet : définition, recrutement, rémunération, vie et fin du contrat

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Rassembler et analyser les normes juridiques applicables aux agents contractuels de droit public
- Maîtriser le cadre légal et réglementaire du recrutement, de la gestion et de la cessation de fonctions des agents contractuels (CDD et CDI)
- Apporter des précisions sur l'apport du décret modificatif n° 2015-1912

Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels • Personnels chargés de la gestion administrative ou des procédures contentieuses des agents contractuels

Pré Requis

Connaitre le dispositif d'accès à l'emploi titulaire et avoir à recruter des agents contractuels de droit public, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Rassembler et analyser les normes juridiques applicables aux agents contractuels de droit public
Maîtriser le cadre légal et réglementaire du recrutement, de la gestion et de la cessation de fonctions des agents contractuels (CDD et CDI)
Apporter des précisions sur l'apport du décret modificatif n° 2015-1912

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique, apport jurisprudentiel, exemples et illustrations pratiques, complétés par des échanges d'expériences entre participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert en statut de la fonction publique et des

Parcours pédagogique

• Sources juridiques

• Définition des agents contractuels de droit public

• Sécuriser ses recrutements :

- Délibérations : contenu
- Déclaration de vacance d'emploi et publicité
- Procédure de recrutement : illustrations jurisprudentielles et cas pratiques

• Panorama des différents fondements juridiques et recrutement par voie de portabilité de CDI

• L'acte de recrutement : le contrat

- Mentions obligatoires
- Savoir opérer la distinction entre nouveau contrat et avenant au contrat

• La rémunération : règles relatives à la fixation de la rémunération et règles relatives à son évolution durant la vie du contrat

• Contentieux

- Personnes ayant qualité à agir : contentieux à l'initiative de l'agent, de la Préfecture, de conseillers d'opposition, des syndicats et pour quel type de conflits ?
- Evaluer les risques
- Conséquences

• Vie du contrat :

- Discipline
 - . Faute
 - . Sanctions
 - . Procédure
 - . Suspension
 - . Contenu de la décision
- Dossier individuel
- Evaluation de l'agent
- Temps partiel
- Congés rémunérés et non rémunérés

- Congés en raison de l'état de santé
- Accident et maladie professionnelle

• **Spécificités relatives aux CDI**

• **Fins de contrat**

- Panorama des fins de contrat
- Règles relatives à la démission
- Sécurisation des non-renouvellements de contrat (illustrations jurisprudentielles et cas pratiques)
- Spécificités des contrats conclus sur le fondement de l'article L. 332-8 du CGFP
- Licenciement (fondements, procédure, indemnité de licenciement)

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 900.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 770.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org